

REGLEMENT INTERIEUR



(Muay Thai Knock-Out)

L'association « **MTKO** » est un groupement de plusieurs personnes autour d'une même passion et a pour vocation d'enseigner et pratiquer la boxe thaïlandaise, le k1 et les disciplines associés. Son bon fonctionnement dépend de l'entente, de l'investissement et de la responsabilité de chaque adhérent. Le respect des règles édictées dans le présent règlement est nécessaire.

ARTICLE 1

Chaque licencié est tenu de respecter les horaires d'entraînement et d'être assidu aux cours. Le cours commençant aux horaires définis en début de saison, l'accès aux vestiaires se fera 10 minutes avant le début de l'entraînement. Un licencié en retard se doit de respecter le cours commencé. Il vient cependant saluer l'entraîneur qui sera seul juge de son accès aux cours.

ARTICLE 2

Le respect des règles élémentaires d'hygiène est exigé (mains et pieds propres, ongles coupés, cheveux longs attachés fermement...) afin de garantir une bonne entente entre tous les licenciés. Une paire de tongs sera nécessaire pour le trajet entre le vestiaire et la zone d'entraînement afin de garantir la propreté de cette zone.

ARTICLE 3

Le salut thaïlandais est obligatoire entre tous les licenciés du club. Manifester un bon « état d'esprit » et un bon ordre dans et en dehors de la salle est un devoir pour chaque licencié qui véhiculera un comportement correspondant à l'éthique de la discipline.

ARTICLE 4

Le respect des locaux, du matériel, des entraîneurs bénévoles et des camarades d'entraînement ainsi que la participation à la mise en place et au rangement du matériel est obligatoire. En cas de dégradation volontaire du matériel de l'association ou des locaux, une participation financière pourra être demandé.

ARTICLE 5

Tous signes distinctifs ainsi que toutes discussions d'ordre religieux ou politique ne sont pas autorisés au sein du club.

ARTICLE 6

La présence des parents lors des entraînements des enfants n'est pas souhaité. Toutefois, elle pourra être toléré à condition que ceux-ci restent très discrets et sera soumise à l'appréciation des entraîneurs. Le club se décharge de toute responsabilité des mineurs de moins de 18 ans avant et après les horaires d'entraînement.

ARTICLE 7

La cotisation annuelle finance les éléments suivants :

-la licence fédérale

- la participation aux cours et aux manifestations habituelles de l'association (hors stages spécifiques)
Les cotisations sont fixées en début de saison par le bureau et ne pourront pas être modifiées au cours de la saison concernée. Elle est payable en une seule fois en début de saison ou fractionnable par 2 ou 3 chèques remis le même jour mais débités au cours de l'année suivant les dates fixées entre le bureau et le licencié.

Les absences, ponctuelles ou longues, pour blessure ou maladie ne donneront droit à aucun remboursement total ou partiel ou à un report de paiement.

ARTICLE 8

Les effets personnels (bagues, colliers, montres, boucles d'oreille...) présentant un risque de blessure devront être retirés avant le début du cours pour éviter tout dommage corporel.

ARTICLE 9

Les effets personnels (sacs, portable, bijoux, argent, clés, habits...) sont sous la responsabilité de leur propriétaire, l'association ne saurait être tenue responsable en cas de perte ou de vol. Si des vols devaient survenir, leurs auteurs seraient immédiatement exclus de l'association.

ARTICLE 10

Lors des déplacements et autres manifestations à l'extérieur (compétitions, démonstrations...) organisées dans le cadre de l'association, les enfants mineurs devront être accompagnés par une personne légalement responsable.

ARTICLE 11

Un exemplaire du règlement intérieur sera remis à chaque membre de l'association en début de saison et sera à retourner signé avec le dossier d'inscription. Chaque membre est tenu de se conformer au règlement intérieur de l'association sous peine d'exclusion temporaire ou définitive sur décision du bureau et officialisé par le président.

ARTICLE 12

La tenue Muay Thai

short de muay thai, gants taille 8oz pour les enfants, et 10oz minimum pour les adultes.

Tee-shirt ou débardeur, leggings tolérée (un short serait le bienvenue par dessus).

Protege tibia style chaussette avec couvre pied, une paire de coudière,un protège dents.

Une coquille optionnel pour les femme ainsi q'une brassiere protege poitrine.

Une corde à sauter, gourde ou bouteille d'eau

SIGNATURE